

Les Échos de Montlaux

bulletin d'informations municipales

ÉTÉ 2017
numéro 13

Ce modeste bulletin, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien et de vous informer.

Comité de rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, Nicolas Mezzasalma / Maquette : Françoise Borel-Pinatel / Juillet 2017



4 mars : remise de la médaille de la commune à Claude Durand et Michel Buguin, entourés des députés et des conseillers départementaux.

Le mot du Maire

Alors que nous sommes à mi-mandat, j'exerce la fonction de maire depuis un peu plus d'un an, pendant lequel j'ai fait l'apprentissage d'une fonction exigeante et très variée, avec deux facettes principales. À l'intérieur de la commune, c'est la gouvernance de l'équipe municipale et des agents, l'exercice des différents pouvoirs en matière d'urbanisme, voirie, conservation du domaine public mais aussi en matière d'état civil. À l'extérieur, c'est un rôle de représentation, avec la nécessité de faire remonter nos projets et nos problèmes auprès des élus, conseillers régional et départemental, sénateur et député qui sont tous venus à Montlaux ce trimestre, et des services de l'État.

Des projets ont vu le jour, nous y travaillons, dont la construction d'un bâtiment accueillant un bistrot de pays et une nouvelle mairie, avec la création d'un logement, puis la transformation de l'ancienne mairie en logement. L'achat du terrain devant la salle Culture et Loisirs où est prévue la construction est conclu. Nous pensons aussi à la préservation du site du Vieux-Montlaux avec, dans un premier temps, la sauvegarde des ruines de l'église et du rempart, paysage emblématique de notre commune.

La Fête du Village a connu un grand succès, bravo et merci aux membres du Comité des Fêtes. Nous consacrons la page 6 de ce bulletin à Claude Durand, maire de Montlaux pendant vingt-cinq ans. Le 14 juin, une foule nombreuse composée d'habitants, d'amis mais aussi de nombreux élus des communes voisines, Daniel Spagnou président de l'AMF 04 et Jean-Jacques La Champs, lui a rendu hommage.

Camille Feller

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.

La permanence du maire et de l'adjointe a lieu le premier samedi du mois de 10 h à 12 h.

Tél : 04 92 77 09 85 - Courriel : mairie.montlaux@orange.fr

Agenda

■ dimanche 27 août - 8 h à 18 h

Vide-greniers dans les rues du village
organisé par Bienvenue à Montlaux.

■ 16 et 17 septembre

Journées européennes du Patrimoine
sur le thème « jeunesse et patrimoine »

Nous recherchons des photographies (baptêmes, communions, mariages...), lettres, objets, jouets, témoignages pouvant illustrer ce thème.

Au programme : exposition dans la salle Culture et Loisirs, visite de l'église, balade au Vieux-Montlaux, lectures, veillée.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, contactez la mairie.

■ lundi 18 septembre - 18 h

Le Comité des Fêtes communique

Si vous aimez la fête votive, les lotos et les autres animations proposées, une réunion est organisée à la salle Culture et Loisirs, afin de réélire un bureau et de continuer les manifestations. Moularains et Moularaines, nous vous attendons nombreux !

■ samedi 30 septembre - 18 h 30

Conférence « La Durance, une grande rivière provençale » et son histoire géologique
par André Cerdan.

En bref...

■ **Salle Culture et Loisirs** : la commission de sécurité de la sous-préfecture a rendu un avis favorable à l'ouverture au public de notre salle, l'occasion de faire quelques travaux de mise aux normes.

■ **Télécommunication** : les travaux pour poser les fourreaux qui contiendront la fibre ont été réalisés par TDH PACA, pour le fibrage il faudra attendre. Nous faisons notre possible pour obtenir le meilleur débit sur la commune.

■ **Élections** : deux dimanches d'élections présidentielles et deux autres de législatives. Les élus étaient mobilisés pour le bon déroulement des élections, préparation des listes, des procurations, transmission des résultats à la préfecture et remise des PV à la gendarmerie. Les électeurs ont été particulièrement civiques puisque le taux d'abstention est systématiquement très bas à Montlaux. Cette succession d'élections s'est terminée le 28 juillet par celle d'un nouveau président, Arnaud Boutet maire de Limans, et du bureau pour notre ComCom.

En bref...

■ **Comptes 2016** : nous avons terminé la réfection de la route Montlaux-Mallefougasse et réalisé des accotements, changé les menuiseries des logements et de la mairie.

Pour le réseau d'eau, nous avons finalisé les travaux de modernisation de la station de pompage (25 000 €, subventionnés à 80 %).

Côté fonctionnement, nous avons une gestion très stricte avec peu de personnel et aucun véhicule, cela est possible grâce à l'implication des élus. Des dépenses récurrentes sont obligatoires (incendie, scolarité, assurances, indemnités des élus, salaires et charges).

Les ressources de fonctionnement sont les loyers des trois appartements et de la salle, les impôts et les dotations (41 000 € en 2014, 31 000 € en 2017).

Les ressources d'investissement sont les subventions souvent perçues avec plusieurs mois de décalage, les excédents reportés et les taxes locales d'équipement perçues sur les permis de construire.

■ **Tribunal administratif** : les nombreuses négociations menées avec la commune de Cruis, dans le cadre des dépenses périscolaires, n'ont pas abouti. Toutes nos propositions et recours gracieux ont été repoussés. Le Code de l'éducation est clair, nous ne sommes pas dans l'obligation de participer à ces dépenses.

Nous avons dû saisir le tribunal administratif, avec l'aide d'un avocat, car nous contestons le bien-fondé des titres reçus : un titre de 5 234 € pour des dépenses périscolaires 2015 et un de 1 200 € pour les honoraires d'un avocat choisi par Cruis dans le licenciement d'un de leurs agents. Nous payons déjà pour six enfants 5 800 € de frais de scolarité.

En avril, nous avons reçu un titre de 14 582 € pour des travaux sur le réseau d'eau aux Gypières qui auraient été effectués en 2013, 2014 et 2015. Ce réseau appartient à la commune de Cruis qui perçoit les factures, c'est donc à elle de prendre en charge ces travaux. Jamais avant mars 2017, il avait été question de ces factures. Nous avons fait un recours gracieux et nous envisageons de saisir encore le tribunal administratif.



Troisième pont réparé en régie, les travaux continuent...

Informations municipales

Conseils municipaux : 23 février, 29 mars, 5/20 avril, 4 mai et 15 juin 2017

DÉLIBÉRATIONS

■ **Soutien aux associations** :

Comité des Fêtes : 400 €

Bienvenue à Montlaux : 400 €

Coopérative scolaire : 480 €

Amicale des pompiers

de Saint-Étienne-les-Orgues : 75 €

■ **Adhésion** à l'Association des communes rurales (135 €).

■ **Convention** avec la commune de Saint-Étienne-les-Orgues pour bénéficiaire du même prix pour le centre aéré. La commune participera à hauteur de 10 € par jour et par enfant.

■ **Tribunaux** : autorisation donnée au maire d'ester en justice pour les différentes affaires en cours : saisie du tribunal administratif (voir article ci-contre) et saisie de la cour d'appel pour faire appel du jugement du tribunal correctionnel dans la demande de dommages et intérêts à notre ancien agent. Maître Papapolychroniou nous accompagne dans les démarches.

■ **Adhésion** à l'Agence technique départementale (200 €/an).

■ **Vote du taux des taxes** :

- habitation : 5,3 % au lieu de 5,1 % (moyenne départementale 18 %),

- foncier bâti : 14,5 % au lieu de 14,4 %,

- foncier non bâti : 44,9 % (inchangé).

Ces taux sont un pourcentage des bases locatives. Pour la partie de ces impôts directement perçue par la commune, les recettes totales attendues sont de 43 011 €. Cette petite augmentation des taux ne compensera pas la baisse de nos dotations.

■ **Services périscolaires** : vote d'un projet de convention de participation financière aux services périscolaires avec la commune de Cruis, sous forme de forfait dont le montant est connu à l'avance, dans le but d'éviter que des tarifs « extérieurs » soient appliqués aux enfants moularains. Nous n'avons pas reçu de réponse.

■ **Annulation de très vieilles factures d'eau** pour des personnes décédées ou insolvable pour un montant total de 464 €.

■ **Instauration** d'une taxe d'habitation sur les logements vacants devant la difficulté de vérifier la vacance des logements.

■ **Refus** de confier à la ComCom la compétence urbanisme et remise à la date butoir par la loi de la réalisation d'un PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) pour des questions de coûts.

■ **Acceptation** des travaux de raccordement électrique de la construction nouvelle Schaal-Drouin, pris en charge financièrement par les propriétaires.

■ **Budgets** : les comptes administratifs 2016 (recettes et dépenses réelles) de gestion de la commune (établis par la Trésorerie) et de « l'eau et assainissement » sont clôturés. L'affectation des résultats consiste à virer les excédents 2016 au budget 2017. Pour l'eau 12 170 € et pour le budget principal l'excédent cumulé étant de 97 413 €, il y a 69 795 € à la section d'investissement et le reste à celle de fonctionnement.

Concernant le budget « eau et assainissement », le schéma directeur est en cours de réalisation dans la continuité des travaux effectués en 2016. Le vote des budgets prévisionnels 2017 tient compte des projets en cours pour pouvoir demander les subventions.

Côté investissement pour 2017, sont prévus les travaux d'accessibilité subventionnés par la réserve parlementaire du député et la Région, et l'aménagement des abords de la salle Culture et Loisirs.

(tous les comptes 2016 sont consultables sur le site du Conseil général)



DEMANDES DE SUBVENTIONS

dans le cadre des délibérations municipales

■ **12 000 € à la Région** pour l'achat du terrain devant la salle Culture et Loisirs (le maximum pour ce fonds réservé aux communes de moins de 1 250 habitants).

■ **186 000 € à la Région** pour la construction d'un bâtiment « mairie-bistrot de pays », soit 30 % du coût estimé des travaux.

■ **Demandes au Fonds de soutien à l'investissement local**, nous avons déposé trois dossiers : le premier pour faire une étude sur la sauvegarde du site du Vieux-Montlaux, le second pour financer le projet de construction d'un bâtiment « mairie-bistrot de pays » et le dernier pour transformer la mairie actuelle en logement social communal. Le premier a été jugé inéligible, pour les autres nous attendons les réponses.

■ **Amendes de police**, la subvention attribuée par notre conseiller départemental doit être affectée à des travaux de sécurisation de la voirie. Cette année, nous l'avons sollicité pour l'achat de divers panneaux et déjà obtenu 2 007 €.

SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION POUR 80 % DE LA POPULATION

Cette mesure ne fera pas faire aux Moulairains beaucoup de gain de pouvoir d'achat, car en moyenne, c'est 100 € pour chacune des 135 habitations que la commune perçoit au titre de cette taxe. Vous payez aussi presque le même montant à la ComCom. En moyenne, vous économiserez 200 €.

Cette suppression inquiète les communes et nous semble injuste. En effet, cette taxe contrairement à la foncière et celle d'enlèvement des ordures ménagères, tient compte des ressources et de la composition des foyers fiscaux. À Montlaux, 10 % des ménages sont déjà exonérés. Actuellement, la commune détermine le taux d'imposition et la commission communale des impôts directs actualise les bases des valeurs locatives. La commune a choisi d'avoir un taux bas, car elle maîtrise ses dépenses. Ce taux est trois fois inférieur à la moyenne nationale. Avec cette suppression, la commune percevra une faible compensation, quand les communes qui ont fait le choix d'un taux élevé auront une compensation importante et leurs habitants un beau cadeau fiscal.

Bienvenue à ...

■ **M. et Mme Guernier** succèdent à M. et Mme Lovera au village.

■ **M. Hue et Mme Luiu** ont repris l'activité de gîtes et chambres d'hôtes de M. et Mme Patrier à Grand Champs.

■ **M. Levet** a acheté les Mérens à Jacky et Myriam Fauque, qui eux-mêmes ont acheté la maison de M. et Mme Buguin, partis à Lyon.

■ **M. et Mme Casuale**, et leurs deux enfants Julia et Enzo, sont les locataires de la famille Carozino aux Colomblancs.

Toutes nos félicitations à ...

■ **Gabriel** : heureux petit frère de Noa, Raphaël et Valentin depuis le 9 mai, il vient agrandir la famille d'Alexandra et François Sénès au Moulin du Sabat.

■ **Laurence Audissio** qui a grandi au Moulin du Mitan, s'est mariée le 21 juin.

■ **Armelle Dabidian et Noé Alidière**, résidant aux Primevères, ont célébré leur mariage en présence de Iona et Malik leurs enfants respectifs, familles et amis le 1^{er} juillet.



Décès

■ Nous avons la tristesse de vous informer du décès de **Georges Spott**, à l'âge de 87 ans lors d'un séjour à Montlaux à La Grangette. Depuis plus de trente ans, il faisait régulièrement des trajets depuis l'Allemagne avec son épouse Anje.

■ L'enterrement de **Jean Bono**, beau-frère de Paulette Céretti née Vachier, a eu lieu au cimetière de Montlaux le 29 juin dernier.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Consommons local



■ Un nouvel apiculteur **Pascal Donzet**, à Aco d'Astier, a fait une première récolte, il vend aussi son safran.

■ **Daniel Brunet** dit Pom à La Clémentine, vend son miel sur les marchés.

■ **Raymond Pelloux**, à La Fermette, vend du miel toutes fleurs à la supérette de Saint-Étienne-les-Orgues.

■ **Fabien Bristeau** produit de la bière, sa brasserie est pour l'instant installée à Aco d'Astier, il vend sa bière sur les marchés de Forcalquier et Saint-Étienne-les-Orgues.

■ **Jean-Pierre Pellegrin**, au Petit Joncas, vend des pommes de terre, les nouvelles sont là !

■ **Bernard Imbert**, au Champ de Noyer, éleveur de vaches de race limousines Aubrac, vend des colis d'une dizaine de kilos (sous-vide) qu'il livre lui-même.

■ **Nicolas Mezzasalma**, à Aco d'Astier, vend des colis d'une dizaine de kilos de viande Bio de jeune brouillard bovin ou d'agneau (sous-vide).

■ **Florentin Schaal et Céline Drouin**, aux Gypières, vendent des fromages de brebis sur les marchés, dans les épiceries locales ou des magasins de producteurs et des colis de viande d'agneau ou bovine (sous-vide).

à proximité immédiate...

■ **Maya** vend ses œufs et volailles Bio à la ferme ou sur les marchés locaux.

■ **Cathy Giraud** vend des colis de viande bovine.

... et sur la place de l'église



■ **Le camion épicerie de Sabine et Thierry** vous amène vos provisions chaque vendredi à 14 h. Ils ont un magasin de 200 m² à Peyruis et proposent aussi des produits Bio, pain, presse, gaz... Vous pouvez passer vos commandes au 04 92 68 12 53.



Camion Pizza d'Olivier
jeudi / samedi soir
06 86 00 29 99



Jules Bristau, sous l'œil entremisé de ses parents.



Dylan Madon, 20 ans, premier vote.



Hanna Sevennec-Feller, la plus jeune életrice.

Félicitations à nos candidat(e)s au brevet et au baccalauréat, ainsi qu'à leur famille

■ **Brevet** : Antoine Bressand et Angèle Derrives

■ **Épreuves anticipées bac** : Gaëlle Donzet,
Jade Sabatier et Iona Sabieg

■ **Baccalauréat** : Laure Desnoues (mention),
Nicolas Manule, Hanna Sevennec-Feller (mention)
et double bravo à **Anaïs Boneton** pour son second
bac qui lui permettra de suivre les études de son
choix, sans oublier ceux qui poursuivent avec
succès leurs études post-bac.



12 février : atelier cirque.



6 mai : démarrage de l'atelier « dragon ».

Des ateliers, des spectacles... Nos jeunes ne s'ennuient pas et participent à la vie du village !

Les enfants ont participé à plusieurs ateliers organisés par la mairie et encadrés par Mado et Colette, pour la réalisation d'un(e) dragon(ne) à partir d'un tronc d'arbre et d'un panneau « Montlaux ». Ces œuvres sont visibles à l'entrée du village. Bravo à tous. Les ateliers arts plastiques et après-midi jeux ont connu un grand succès, bien au-delà de Montlaux !

L'atelier cirque « Différent toi-même ! », animation offerte par la ComCom, a ravi les participants. Et dernièrement, les enfants de l'école de Cruis ont réalisé un spectacle théâtral qu'ils ont joué devant les parents et les élus.



25 mai : le dragon est en place.



À noter : n'oubliez pas les inscriptions au transport scolaire
et le recensement des jeunes de 16 ans.



8 mai : apéritif offert aux Moularains.



27 mai : repas de la Fête des Voisins.



4 mars : soirée des 10 ans de la salle Culture et Loisirs.

Convivialité et rencontres étaient au rendez-vous ces derniers mois

Conférence sur les truffes en Provence par Patrick Claude et dégustation pour les gourmands, promenade géologique avec étape au Vieux-Montlaux, le Festival les mArmites aux Gypières a connu un grand succès, les Rencontres musicales de Haute-Provence ont proposé un concert de cordes de grande qualité, la Fête de l'accordéon de l'école intercommunale de musique, des concerts et soirées cabaret proposés par Bienvenue à Montlaux, l'accueil des bénéficiaires du service d'aide à la personne du CASIC au cours d'une après-midi récréative au son de l'orgue de barbarie, la Fête des voisins avec un repas partagé à l'initiative du Comité des Fêtes, l'incontournable Fête du Village... et prochainement, la seconde édition des Journées du Patrimoine. Bref, de nombreuses animations à partager ensemble !



La fête des 10 ans de la salle, une soirée réussie !

Un anniversaire mémorable où tout le monde avait amené sa bonne humeur.

En ce samedi 4 mars, la salle avait été décorée de cadeaux suspendus. Après l'inauguration de l'aire de jeux, ce fut les remises de la médaille de la commune à Claude Durand et Michel Buguin, puis celle de l'Assemblée Nationale par le député Christophe Castaner devenu ministre depuis, et l'ancien député Daniel Spagnou, à Claude Durand. Enfin la commémoration de l'inauguration il y a dix ans de la salle, avec la projection d'extraits du film de l'inauguration, tous les discours s'étant terminés par de la musique et de la danse. L'apéritif a rassemblé les villageois(e)s et les élus des communes voisines. Puis les Moularains ont partagé un repas sympathique, accompagné en musique par Yves Maingaud qui a fait danser sur différents styles. Marie avait préparé un très gros gâteau. Claude a soufflé les dix bougies et personne ne pensait qu'il nous quitterait si vite... De 2 à 92 ans, tout le monde est resté jusqu'à minuit pour discuter et faire la fête !



Montlaux... Beau succès de la fête patronale !

Amitié, convivialité, solidarité sont des mots qui s'appliquent très bien aux Moularains. Une grande cohésion se fait entre la municipalité, le Comité des Fêtes et l'association Bienvenue à Montlaux. À l'occasion de la fête patronale, la municipalité invite tous les habitants à partager le traditionnel verre de l'amitié, le buffet dressé à l'ombre des platanes offre de nombreux produits locaux et « maison », Madame la maire participe activement à la préparation. À Montlaux, les liens entre élus sont très forts, les maires de communes voisines sont très présents aux côtés de Camille Feller leur homologue. Un hommage a été rendu à Claude Durand, ancien maire décédé récemment, un joli bouquet champêtre et une plaque ont été déposés devant la chapelle afin de rappeler son souvenir. La fête s'est poursuivie avec des animations pour tous les âges, bal, jeux d'enfants, loto, boules et le traditionnel repas champêtre, une belle réussite à mettre à l'actif des organisateurs. (extrait de « La Provence »)

La Fête du Village est terminée...
Après l'effort, le réconfort !
Repas après démontage et rangement.



■ Nous avons créé une page Facebook « mairie de Montlaux » que nous alimentons régulièrement : informations, retour en images des manifestations moularaines... **Rejoignez-nous sur le Net !**



Claude, enfant, et son cousin Germain.



Claude et Mireille, sa sœur jumelle.



Claude, champion de boules.



Claude, toujours présent pour l'installation de la crèche.



Claude, honoré en 2010.

Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

Le 11 juin 2017, jour d'élections, Claude Durand qui avait si souvent présidé le bureau de vote, nous a quittés. Depuis, vous avez été très nombreux à manifester votre sympathie et à raconter des anecdotes illustrant l'humanité de Claude, soulignant aussi la forte empreinte qu'il laisse comme enfant du pays et comme maire.

Claude est né à Montlaux en 1936 à Champs de Noyer, il y grandit avec ses sœurs Odette et Mireille sa jumelle dont il était si proche. Il fréquenta l'école du village, puis travailla à la ferme. Avec ceux de sa classe, à 22 ans, il fut envoyé en Algérie et en revint profondément marqué.

Le 14 juin lors des obsèques, Henri Gigli, compagnon d'armes et ancien président de la FNACA de Forcalquier qui a beaucoup œuvré avec Claude, lui a rendu un hommage émouvant. Tout jeune, il a été le président du Comité des Fêtes. Claude aimait la vie, toujours souriant, aimant plaisanter, manger, surtout des sucreries, joueur de boules passionné, de cartes et de chasseur...

Un maire de proximité

Comme avant lui son père Firmin, sa tante Rose et son cousin Germain, il devient conseiller municipal, à 35 ans, sous l'égide d'Augustin Crest en 1970. Puis, il est adjoint d'Alexis Pellegrin pendant deux mandats et, en 1989, il devient maire, réélu toujours au premier tour en 1995, 2001 et 2008. Il fut aussi vice-président du Sidevom, (ancêtre de la ComCom) au côté d'Yvon Raspail maire du Revest. Toute sa jeunesse, Claude n'a connu qu'un seul maire Ismaël Boniface qui présida au destin de la commune pendant quarante et un ans et combattit pendant les deux guerres mondiales avant de rejoindre la Résistance. Avec un tel prédécesseur, la barre était haute.

Claude, comme Ismaël Boniface ou André Fauque à une autre fonction, se dévoua sans compter au service de la commune et de ses administrés. Lui et ses équipes perpétuèrent cet esprit des « journées de prestation », ce sens du bénévolat qui fait que chacun

s'efforce d'aider à hauteur de ses moyens. Il frappait ses interlocuteurs par sa simplicité, son humanisme et sa connaissance parfaite de sa commune, c'était un élu de proximité, toujours prêt à relever ses manches. Être maire c'est célébrer les mariages, présider le bureau de vote, participer à de nombreuses réunions. Dans le cas de Claude, c'était aussi gérer le réseau d'eau, réparer les trous de la route... et il continua à s'impliquer jusqu'au bout de ses forces. Mais être maire c'est aussi donner une direction. Claude et ses conseillers municipaux menèrent à bien de nombreuses réalisations : l'extension des réseaux, la rénovation de l'église, la réfection de la route Montlaux-Saint-Étienne-les-Orgues, la construction de salle Culture et Loisirs, l'aménagement de la place et la création d'une calade.

Il avait une certaine conception de sa commune, agricole et rurale. Il a fait des choix différents des communes voisines, il préserva les ressources foncières et en eau, ce qui permet d'avoir un tissu agricole dense. Il veilla aussi à la qualité de vie, une conception du vivre ensemble.

En 2010, Daniel Spagnou alors député, en lui remettant la médaille régionale, départementale et communale au nom du ministre de l'Intérieur, déclara : « Profondément humaniste, il a toujours défendu avec force la cause des agriculteurs et plus largement de la ruralité. »

En 2017, il a reçu la première médaille de la commune et celle de l'Assemblée Nationale.

La famille de Claude Durand remercie la population des marques de sympathie reçues lors des obsèques de Claude.